

Le Traité de Lausanne et ses conséquences au Musée Historique

Publié Il y a 1 minute ,

le 22 avril 2023

De Keystone-ATS



Benito Mussolini (au centre), pour l'Italie, et Raymond Poincaré (à droite), pour la France, ont participé à une partie des discussions (archives). (© Keystone/PHOTOPRESS-ARCHIV/STR)

En 1923, le Traité de Lausanne fixe les frontières de la Turquie moderne, enterrant les rêves d'autonomie des Kurdes et Arméniens. Dès jeudi, le Musée historique de Lausanne revient sur les temps forts et les lieux de ces négociations, qui durèrent près de neuf mois, il y a tout juste 100 ans.

Après la Première Guerre mondiale et l'effondrement des empires russe, allemand, austro-hongrois et ottoman, la violence et l'instabilité minent l'Europe. En novembre 1922, une conférence pour la Paix s'ouvre à Lausanne. Côté turc, Ismet Inonu y participe, un héros de la guerre d'indépendance et futur successeur de Mustafa Kemal Atatürk à la tête du pays. Benito Mussolini, pour l'Italie, et Raymond Poincaré, pour la France, assistent à la séance d'ouverture.

Durant plusieurs mois, Lausanne vit au rythme des négociations diplomatiques, même si la ville n'y joue pas de rôle et que la Suisse n'est pas signataire du Traité. Il faudra deux cycles de négociations, et des discussions parfois houleuses, pour arriver à la signature du traité, le 24 juillet 1923.

Beau-Rivage et Palais de Rumine



L'exposition "Frontières. Le Traité de Lausanne, 1923-2023" revient sur les moments marquants et les lieux de cette conférence. Des institutions comme le Beau-Rivage Palace ou l'actuelle clinique Cecil constituent des points centraux de cette rencontre, tout comme le casino de Montbenon, le Château d'Ouchy et le Palais de Rumine.

Le Musée historique a cherché à tisser des liens entre les périodes, tout en laissant une place à l'expression artistique contemporaine. Ainsi, la plasticienne zurichoise d'origine kurde Mîrkan Deniz va déployer ses installations dans les espaces d'exposition.

Témoignages vidéo

L'institution réserve aussi une place de choix aux questions mémorielles. L'exposition, visible jusqu'au 8 octobre, présente douze témoignages vidéo de personnes dont l'histoire familiale est impactée de près ou de loin par les effets du Traité de Lausanne.

Une série de conférences, débats et spectacles accompagnent la commémoration des 100 ans du Traité. La ville, les institutions culturelles et les communautés impactées proposent une quarantaine d'événements. A l'instigation des Kurdes, une grande manifestation est prévue le 22 juillet à Lausanne.

Cet article a été publié automatiquement. Source : ats